

CHRONIQUE CSDN

DES NOUVELLES DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE



L'école, milieu de vie sain et sécuritaire

Dans le cadre de la mise en place de mesures pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation dans ses établissements, la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) et ses partenaires travaillent à assurer la sécurité des élèves et à favoriser un milieu de vie où il fait bon vivre, apprendre, s'épanouir et se développer.

On constate avec satisfaction qu'à cet égard, les ressources et les projets se sont multipliés et même intensifiés depuis les 15 dernières années. Au primaire, on pense à des projets de résolution de conflits, à l'animation des cours d'école; au secondaire, aux projets des *Pairs aidants*, des *Ambassadeurs de l'affirmation*, des *Rôleurs*...

Ainsi, lorsqu'en juin 2012, on a ajouté à la *Loi sur l'instruction publique* des articles visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, la CSDN s'est assurée qu'un environnement sain et sécuritaire continuait de demeurer une priorité partout et pour tous.

Un plan de lutte dans chaque école

La CSDN, et en particulier le personnel des Services éducatifs-Jeunes, a procédé à l'accompagnement de toutes ses écoles dans l'élaboration de leur *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence*. Chaque direction d'école a vu à mobiliser son personnel et chaque conseil d'établissement a approuvé le plan de lutte ainsi que les règles de conduite et les mesures de sécurité.

Tous les partenaires concernés – autorités policières, Centre de la Santé et des Services sociaux (CSSS) et organismes communautaires – ont uni leurs forces et leurs compétences en vue d'optimiser l'encadrement et les ressources nécessaires aux élèves. Les initiatives sont nombreuses, fructueuses et mises à jour. De fait, des phénomènes comme la cyberintimidation exigent beaucoup de vigilance de la part de tous les intervenants scolaires. En ce sens, le soutien des policiers-préventeurs est très précieux.

De même, la ligne de dénonciation implantée par les Services du transport scolaire de la CSDN et la sensibilisation de tous les chauffeurs et transporteurs ont contribué à optimiser l'encadrement à l'intérieur des autobus scolaires.

Protection, mesures et encadrement

La CSDN met actuellement en place diverses mesures afin de permettre le dévoilement et le dénouement des situations d'intimidation. Nous travaillons à former et outiller les membres de notre personnel afin qu'ils puissent intervenir adéquatement lors de telles problématiques. Nous avons instauré les procédures d'intervention requises pour assurer tant la protection des élèves intimidés que l'encadrement et l'éducation nécessaire à ceux qui adoptent les comportements intimidants à proscrire.

À l'écoute des jeunes, les techniciens en éducation spécialisée, psychologues, conseillers, animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire, travailleurs sociaux, titulaires, directions, etc. sont mobilisés pour agir promptement et efficacement.

Une ressource pour soutenir les parents

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi, la CSDN a désigné une personne qui pourra assister les parents à la suite du dépôt d'une plainte au bureau de la direction. Cette personne peut être jointe au 418 839-0500 poste 52024.

La responsabilité de tous !

La CSDN poursuivra ses efforts pour faire en sorte que l'école demeure sécuritaire, que chaque enfant y ait sa place et qu'on n'y tolère d'aucune façon l'intimidation ou toute autre forme de violence. Dans cette mission, les parents constituent des partenaires aussi précieux qu'indispensables, comme l'ensemble des membres de la communauté.

